

LES ACTIONS SOUTENUES

« Piste vélo école »

Un projet porté par un collectif permettant de solliciter Vélosol pour animer des ateliers vélo pour les adultes pour donner confiance à celles et ceux qui n'en ont pas.

CONSEIL CITOYEN
CHEMIN VERT

« Changement d'air »

8 familles très impliquées dans les activités du quartier de la Pierre Heuzé ont bénéficié d'un séjour familial. Cette action a permis de créer du lien entre les familles du quartier.

CONSEIL CITOYEN PIERRE HEUZÉ

« Week-end sportif »

Pour se retrouver afin de découvrir une activité physique et partager un temps convivial entre habitants du quartier avec nos familles.

CONSEIL CITOYEN GUÉRINIÈRE

« Premières rencontres Échecs inter quartiers »

Pour faire découvrir le jeu d'échecs aux habitants dans les quartiers, favoriser le vivre ensemble, les relations intergénérationnelles.

CONSEIL CITOYEN HÉROUVILLE

« Fête de l'école par l'APE la famille Vikings »

Pour faire briller les yeux des enfants et changer leur regard sur l'école. Pour améliorer les liens avec les parents et, l'école, créer une dynamique plus forte entre les parents.

CONSEIL CITOYEN
CALVAIRE SAINT PIERRE

« Ferme pédagogique »

Installation d'une ferme éphémère dans le quartier qui a réuni les enfants du quartier de la Grâce de Dieu autour de la connaissance des animaux de la ferme.

CONSEIL CITOYEN GRÂCE DE DIEU

« Les Caisses de Gaston »

Événement inter-générationnel qui vise à sensibiliser à la problématique environnementale, notamment à travers la récupération et le recyclage.

CONSEIL CITOYEN COLOMBELLES

Une initiative soutenue par un collectif
de partenaires



Informations et renseignements auprès
de votre conseil citoyen :



Fonds de Participation des Habitants et des Petites Associations*



RETROUVONS LE PLAISIR DE
FAIRE DES ACTIONS ENSEMBLE



* FPH/PA

QU'EST CE QUE LE FPH PA ?

QUOI ?

Une aide qui accompagne vos projets, pour mettre de la vie dans votre quartier, créer du lien social, réaliser une action collective, conviviale, solidaire, environnementale... jusqu'à 1000€ par projet.

POURQUOI ?

Le FPH/PA (Fonds de Participation des Habitants et des Petites Associations) apporte un accompagnement et un soutien financier à vos projets, afin que vos idées deviennent des actions.

POUR QUI ?

Un collectif d'habitants du quartier ou une association sans salariés, ayant la volonté de faire une action au profit des autres habitants.

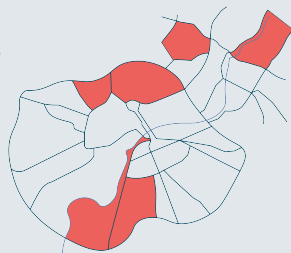
OÙ ?

Un dispositif de la politique de la ville, créé dans le cadre du contrat de ville de la Communauté Urbaine de Caen la Mer, réservé exclusivement aux initiatives et projets se déroulant dans les quartiers prioritaires des villes de Caen, Colombelles et Hérouville-Saint-Clair.

À Hérouville Saint-Clair :
Grande Delle, Val, Belles Portes,
Grand Parc, Haute Folie

À Colombelles :
Centre-ville

À Caen : Calvaire Saint-Pierre,
Chemin Vert, Grâce De Dieu,
Guérinière, Pierre Heuzé



QUELLES ÉTAPES ?

Une idée → un projet à écrire, un budget à établir → une fiche projet à récupérer auprès des conseils citoyens (ou sur internet) et à retourner à l'association S3A → une présentation du projet en commission FPH/PA, une réponse rapide sur le montant accordé → réalisation du projet → bilan.

COMMENT PARTICIPER ?

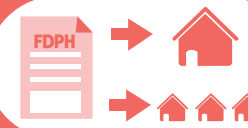
Vous souhaitez déposer un projet...



Retirer la fiche projet à l'accueil de l'association S3A, auprès des conseils citoyens ou sur internet : <https://www.asso-1901.fr/s3a/>



Remplir la fiche en précisant le contenu du projet et son budget. Une aide peut être apportée à la rédaction de cette fiche, n'hésitez pas à nous solliciter.



Déposer la fiche remplie à l'accueil de S3A ou la renvoyer par mail à : contact@asso-s3a.fr



Vous serez contacté pour venir présenter votre projet devant la commission d'attribution du FPH/PA.



À la suite de votre présentation, la commission statue sur le montant attribué et vous en fait part dans les meilleurs délais.



Quand votre action sera réalisée, vous devrez en faire le bilan qui sera ensuite présenté auprès du comité de suivi du FPH/PA.

2017-2023 : 6 ANS D'ACTIVITÉ

45 PROJETS SOUTENUS !

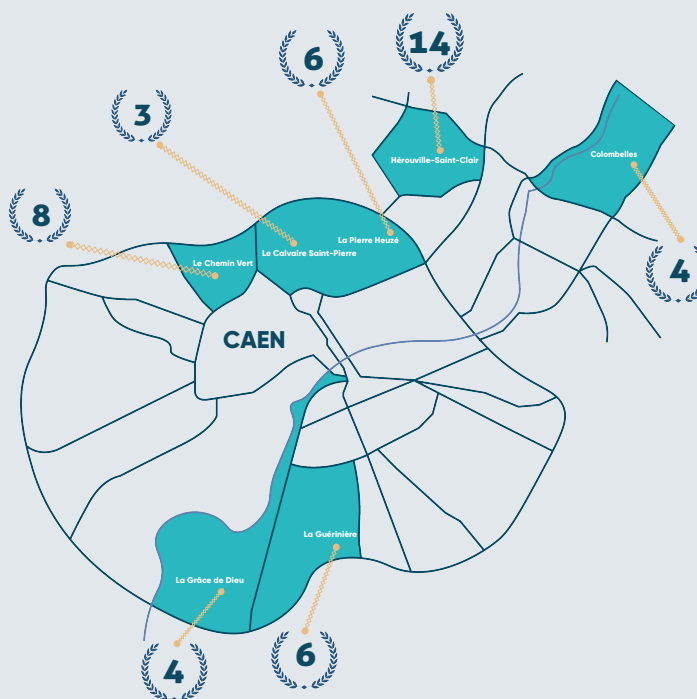
19 proposés par des collectifs d'habitants

26 proposés par des petites associations non employeuses

31 860€ ALLOUÉS

724€

de subvention en moyenne par projet



10 jurys d'attribution composés de conseillers citoyens ayant 100% des voix délibératives

Des décisions prises par des Conseillers Citoyens, éclairés dans leurs choix par les réflexions et avis des partenaires publics présents à leurs côtés.

Un accompagnement de proximité réalisé par l'association S3A.